

École doctorale Sciences, technologies, santé Galilée
Conseil
3 juillet 2023

Représentants des unités de recherche :

AMY-KLEIN Anne
BESSIS Natacha, excusée
BODINI Olivier
BOISSIER Marie-Christophe
CHARNOIS Thierry
HASSOUNI Khaled, absent
HU Yueyun
MOKRAOUI Anissa
NIER Francis
RÖDEL Heiko
SAVARIN Philippe
VARIN-BLANK Nadine représentée par Marie-Christophe BOISSIER
VREL Dominique

Représentants des personnels ingénieurs, techniciens et administratifs :

ARIAS Jaime
GIROD Séverine

Doctorantes et doctorants élus parmi les doctorants inscrits à l'école doctorale :

DE LA TAILLE Thibault, excusé
MAHE Cassandre
RADHAKRISHNAN Pooja, absente

Personnalités extérieures :

GREGOIRE Gilles, absent
HIBTI Mohamed représenté par Olivier BODINI
KERN Michel

Invités permanents :

ATTAL Jean-Pierre, absent
BEGUIN François
CHAMERON Stéphane, absent
CHARNAUX Nathalie, absente
FARTO Ana, excusée
LÉPINE Alexandra
MANIL Bruno
MOLINIER Pascale
OUDAR Olivier, absent
PLANES Carole, absente

Ordre du jour

1. Informations diverses
2. Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 25 novembre 2022,
3. Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 17 mars 2023,
4. Attribution des contrats doctoraux – campagne 2023,
5. Attribution du contrat doctoral MathSTIC – campagne 2023,
6. Attribution du demi contrat doctoral – campagne 2023,

7. Attribution du contrat doctoral de l'école universitaire de recherche – campagne 2023,
8. Attribution des contrats doctoraux QuantEdu – campagne 2023,
9. Information enquête ministérielle SIREDO 2023 (effectifs doctorants 2022-2023 et docteurs 2022),
10. Examen et attribution (le cas échéant) pour le dispositif « bourse au mérite » au fil de l'eau,
11. Questions diverses

Le quorum est atteint à 10h04, Olivier Bodini ouvre le conseil de l'école doctorale Sciences, technologies, santé Galilée.

1. Informations diverses

Olivier Bodini fait un point sur la journée des doctorants. Les doctorantes et doctorants de 2^e année ont été invités à présenter leurs travaux en 180 secondes. Lors de cette journée, un prix est remis par maison ainsi qu'un prix pour le meilleur poster. Les lauréats sont les suivants :

- Arthur Arnoult pour le pôle Math/STIC. Arthur Arnoult est doctorant au LAGA sous la direction de Pascal Omnes avec comme sujet de thèse : « Méthode de décomposition de domaine espace-temps et parallèle en temps pour les écoulements incompressibles ».
- Julien Lecoffre pour le pôle physique/matériaux. Julien Lecoffre est doctorant en physique au sein de LPL sous la direction de Gabriel Dutier, avec comme sujet de thèse : « interféromètre atomique à séparatrice matérielle, interactions de casimir-polder ».
- Ana Wozniak pour le pôle PBMC. Anna Wozniak est doctorante en chimie au sein du CSPBAT, sous la direction de Céline Falentin-Daudre avec comme sujet de thèse : « Bioactivation des implants en silicone pour améliorer la réponse biologique ».
- Florine Berthy est lauréate du meilleur poster. Florine Berthy est doctorante en sciences de la vie et de la santé au sein de l'EREN, sous la direction d'Emmanuelle KESSE-GUYOT, avec comme sujet de thèse : « Adaptation culturelle de la « EAT-Lancet diet » au contexte français et évaluation nutritionnelle et environnementale. ».

La journée s'est très bien passée. Olivier Bodini rappelle que cette journée est obligatoire et signale l'absentéisme des doctorantes et doctorants de certaines unités de recherche. La situation est désagréable. Ces doctorantes et doctorants absents ne seront pas prioritaires pour les financements de l'école doctorale.

Marie-Christophe Boissier demande si l'école doctorale peut rendre obligatoire les événements. Si c'est le cas, l'absence n'est pas admissible sauf si justification en amont. Sont responsables solidairement les encadrants de la thèse et les doctorantes et doctorants.

Francis Nier propose que cette journée soit intégrée dans les formations obligatoires de l'école doctorale. Il peut y avoir un problème de communication et cela pourrait rapporter des ECTS. Il signale des formations annulées au dernier moment sans information.

Anne Amy-Klein indique que les unités de recherche ne connaissent pas la liste des absents à cette journée.

Olivier Bodini discutera avec Natacha Bessis pour l'attribution des ECTS. La liste des absents sera communiquée.

Olivier Bodini indique que le dossier d'autoévaluation HCERES de l'école doctorale a été déposé. Il remercie la direction de la recherche d'avoir pris le relai dans la collecte des données.

Olivier Bodini informe les membres du conseil de l'absence de la gestionnaire de l'école doctorale. Une discussion s'engage sur les difficultés rencontrées par les acteurs de l'école doctorale. Des difficultés de communication sont indiquées. Le directeur de l'ED n'est pas

destinataire du suivi du budget de l'école doctorale et il assure une partie du secrétariat de l'école doctorale. La direction de l'ED se repose sur la direction de la recherche pour assurer la continuité de l'ED. Les doctorants, directions de thèse et directions des unités de recherche s'adressent majoritairement au directeur de l'ED, à la directrice adjointe de la recherche ou au pôle études doctorales de la direction de la recherche pour des questions relevant de la gestion de l'ED. La situation est compliquée. Des mails sont également envoyés aux membres du bureau sans l'accord de la direction de l'ED.

Olivier Bodini indique qu'il ira jusqu'au bout du processus HCERES mais ne souhaite pas rester dans la fonction de directeur dans ces conditions. La direction de la recherche et la vice-présidente de la commission recherche sont bienveillantes envers l'ED.

Les membres du conseil approuvent le constat et signalent que l'école doctorale est en danger de par cette situation, l'élémentaire n'étant pas réalisé par l'ED. Ils ne souhaitent pas le départ du directeur et de la directrice adjointe de l'école doctorale. L'université est responsable dans son ensemble car le problème a été évoqué à de nombreuses reprises.

Les membres du conseil de l'école doctorale proposent une motion :
Le conseil de l'école doctorale Sciences, technologies, santé Galilée constate de grandes difficultés dans la fonction « gestion de l'ED ». Il demande instamment que ces difficultés qui mettent en danger les missions de l'école doctorale soient résolues au plus vite.

La motion est votée à l'unanimité.

Olivier Bodini demande à Alexandra Lépine d'indiquer le calendrier des événements 2023-2024 qui vient d'être construit. Ce calendrier sera transmis :

- Rentrée des 2^e années de l'ED Galilée : 19 octobre 2023 (campus de Villetaneuse)
- Journée de rentrée des doctorants de 1^e année : 10 novembre 2023 (campus de Villetaneuse)
- Journée transversale des sciences ED Galilée (ouverte à l'ED Érasme) : 3 mai 2024 (Bâtiment George Sand)
- Remise des diplômes de doctorat 2023 et prix de thèse : 24 mai 2024 (campus de Villetaneuse)
- Journée scientifique de l'ED Galilée : 31 mai 2024 (campus de Villetaneuse)
- École d'été intégrité scientifique : juillet 2024

Pascale Molinier indique qu'elle souhaite développer la culture à l'intégrité scientifique. L'école d'été sera ouverte aux enseignants-chercheurs. Une réflexion est en cours pour avoir une partie de l'école d'été intégrité scientifique en anglais.

Olivier Bodini indique aux membres du conseil que l'école doctorale est partie prenante du renouvellement de la certification ISO 9001 des pôles études doctorales, administration de la recherche de la direction de la recherche et des deux écoles doctorales.

Le conseil de l'école doctorale Érasme a discuté de la suppression de la règle des deux membres internes dans les jurys de thèse. Il souhaite une discussion à ce sujet au sein du conseil de l'école doctorale Érasme avant de proposer une modification de la règle qui avait été votée par la commission recherche. Cette règle apporte une contrainte supplémentaire lors de la constitution des jurys de thèse. L'idée est d'alléger cette règle. Une réflexion sera engagée au sein du bureau de l'école doctorale.

Pascale Molinier rappelle également qu'elle demande un argumentaire pour les jurys concernant le manque de femmes dans les jurys (moins de 1 pour 5 dans les disciplines où les femmes sont rares).

2. Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 25 novembre 2022

En l'absence de modifications à apporter au projet, Olivier soumet au vote ce projet de compte-rendu.

Vote :
2 abstentions
14 pour

Le compte-rendu du conseil de l'ED du 25 novembre 2022 est approuvé.

3. Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 17 mars 2023

En l'absence de modifications à apporter au projet, Olivier soumet au vote ce projet de compte-rendu.

Vote :
16 pour

Le compte-rendu du conseil de l'ED du 17 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

4. Attribution des contrats doctoraux – campagne 2023

Olivier Bodini remercie les unités de recherche et le bureau pour l'organisation de cette campagne de recrutement des doctorantes et doctorants contractuels. Il précise que l'école doctorale Érasme a eu des difficultés pour non-respect de dates prévues dans l'appel d'offre. Il y a des risques de recours et d'annulation en cas de non-respect des règles.

Olivier Bodini propose pour les prochaines campagnes de simplifier la procédure. Il y a actuellement trois dates: dépôt du sujet, ouverture des dossiers pour les candidats et validation des candidatures par les unités de recherche. Est proposé le dépôt des sujets également sur Euraxess. Après le dépôt des sujets, la plateforme de candidature est ouverte puis une date butoir est indiquée pour la validation des candidatures par les unités de recherche.

Des candidats se posent des questions sur ce qui est à remplir sur la plateforme: les informations administratives, les notes et le sujet de thèse. Une fois le candidat sélectionné pour le contrat doctoral, la plateforme est ré ouverte afin de compléter le dossier en vue de l'inscription en doctorat. Olivier Bodini indique qu'une procédure simplifiée et plus claire sera écrite.

Une baisse des candidatures au doctorat est signalée. Cette situation est générale en France.

Olivier Bodini indique qu'il ouvre un module d'initiation à la recherche en L3 informatique. Il se retourne vers Bruno Manil afin d'en ouvrir dans toutes les disciplines afin de susciter des vocations.

Bruno Manil est d'accord. L'Institut Galilée travaille à ce sujet pour les licences, masters et à l'école d'ingénieur. Seront mis en place des visites des unités de recherche, des mini stages et des modules d'initiation à la recherche en licence.

Pour Dominique Vrel, les intervenants doivent être choisis avec soin à l'école d'ingénieur.

Marie-Christophe Boissier signale que la baisse n'est pas partout. Il faut convaincre pour intervenir. Les chiffres sont une aide pour attirer dans les carrières scientifiques : devenir des doctorants, insertion professionnelle. Il y a une méconnaissance de la part des étudiants. Des présentations sont à faire dans les unités de recherche en Ile-de-France.

Michel Kern signale la tribune parue dans Le monde sur la forte réduction du nombre de docteurs en France depuis de nombreuses années.

François Beguin précise que les chiffres de l'insertion professionnelle sont disponibles sur le site du ministère.

Pour Jaime Arias, il faut motiver les étudiants et enlever l'attrait financier des entreprises. La culture à ce sujet est à modifier.

Francis Nier rappelle que de nombreux départs à la retraite auront lieu dans les universités. Un risque de pénurie d'ici 10 ans existe. Cela est à anticiper en formant des docteurs dès maintenant.

Olivier Bodini propose pour le prochain conseil une discussion sur la politique à mettre en œuvre pour favoriser l'attractivité du doctorat.

27 contrats doctoraux sont alloués à l'école doctorale. 1 est scindé en deux pour les bourses au mérite. La répartition des 26 restants est la suivante :

- 9 contrats doctoraux pour le pôle PBMC,
- 10 contrats doctoraux pour le pôle math – info – STIC,
- 7 contrats pour le pôle physique – matériaux.

Pour le pôle PBMC, 11 candidats ont été auditionnés. La qualité des candidats est maintenue. Le vote a été à l'unanimité du jury.

L2TI : 2 candidats, 1 lauréate

LAGA : 6 candidats. 4 en liste principale et 2 en liste complémentaire

LIPN : 3 candidats pour 4 contrats

LPL : 6 candidats. 3 en liste principale et 3 en liste complémentaire

LSPM : 5 candidatures. 4 en liste principale et 1 en liste complémentaire

1 contrat LIPN sera remis au concours pour la rentrée 2023.

Vote :

16 pour

Les résultats de la campagne 2023 des contrats doctoraux de l'ED sont approuvés à l'unanimité.

5. Attribution du contrat doctoral MathSTIC – campagne 2023

Il y a eu une candidate pour le contrat doctoral MathSTIC à l'interface L2TI / LIPN.

Vote :

16 pour

Le résultat de la campagne 2023 des contrats doctoraux de l'ED est approuvé à l'unanimité.

6. Attribution du demi contrat doctoral – campagne 2023

Olivier Bodini signale un vice de forme au niveau du demi contrat doctoral. Il y a eu un unique candidat qui a oublié de déposer son dossier sur la plateforme. Il n'a donc pas été auditionné par le jury.

Olivier Bodini propose la réouverture du concours pour la rentrée 2023.

7. Attribution du contrat doctoral de l'école universitaire de recherche – campagne 2023

Le concours 2023 de l'école universitaire de recherche PNGS M&CS est infructueux. La candidate étant la même que pour le contrat doctoral MathSTIC, il est plus facile de décaler d'un an le financement du contrat doctoral EUR même si c'est un mauvais signal pour l'EUR.

Olivier Bodini va voir avec le responsable de l'EUR si le contrat est réouvert pour la rentrée 2023 ou si deux contrats seront proposés à la campagne 2024.

8. Attribution des contrats doctoraux QuanTEdu – campagne 2023

Le projet QuanTEdu concernant les technologies quantiques et bénéficie d'un financement de l'ANR dans le cadre de l'AMI CMA. Laurent Vernac assure le volet scientifique de ce projet et Alexandra Lépine la coordination administrative.

Deux contrats doctoraux ont été proposés pour la campagne 2023. Il y a eu quatre candidats. Sont retenus deux candidats en liste principale et un candidat en liste complémentaire.

Vote :
16 pour

Les résultats de la campagne 2023 des contrats doctoraux QuanTEdu sont approuvés à l'unanimité.

Pour l'information des membres du conseil, Olivier Bodini présente les résultats de la campagne 2023 des contrats doctoraux du collège des écoles doctorales. Ceux-ci sont organisés sur des thématiques répondant aux politiques prioritaires de l'établissement. Sur les 4 contrats doctoraux, deux concernent l'école doctorale Galilée :

- 1 contrat doctoral math / STIC / biologie. La lauréate est LAGA / MASCOT,
- 1 contrat doctoral financement 2/3 contrat doctoral USPN et 1/3 autre financement : la lauréate sera en doctorat au LIPN.

Suite à une discussion interne au LAGA, Francis Nier précise que le directeur d'unité n'a pas été consulté pour le contrat doctoral math / STIC / biologie. Il demande quelle est la procédure. Il signale que l'appel d'offre du CED n'est pas disponible dans la page des contrats doctoraux de l'école doctorale Galilée.

Alexandra Lépine précise que l'appel d'offre a été diffusé à l'ensemble des directions des unités de recherche. Une lettre de soutien du directeur du LAGA était présente dans le dossier de la candidate.

Olivier Bodini demandera à la responsable du site de l'école doctorale de publier les appels d'offres du CED dans la page des contrats doctoraux plutôt que sur la page d'accueil du site.

Pascale Molinier souligne que les contrats doctoraux soutiennent une politique d'établissement et l'excellente qualité des candidats aux contrats doctoraux du CED.

9. Information enquête ministérielle SIREDO 2023 (effectifs doctorants 2022-2023 et docteurs 2022)

Olivier Bodini informe les membres du conseil que les résultats de l'enquête SIREDO 2023 ont été transmis.

Anne Amy-Klein souligne une incohérence dans les soutenances avec seulement 8 femmes pour l'ensemble de l'école doctorale.

François Beguin rejoint Anne Amy-Klein. Il remarque qu'il y a 40% de femmes parmi les inscrits à l'école doctorale et 8 femmes ayant soutenu leur thèse.

10. Examen et attribution (le cas échéant) pour le dispositif « bourse au mérite » au fil de l'eau

En l'absence de dossier de bourse au mérite déposé, ce point n'est pas abordé.

11. Questions diverses

Francis Nier indique que les doctorants se posent des questions pour les formations. Ils ont deux adresses ENT. Il demande qu'une communication soit effectuée sur l'utilisation des adresses.

Séverine Girod précise que les informations sur les formations doctorales sont envoyées sur les adresses étudiantes et sur les adresses personnelles. L'accès à Sirius s'effectue via l'identifiant ENT des étudiants.

Francis Nier signale la longueur pour avoir des contrats notamment pour les étrangers. Les procédures administratives de recrutement sont compliquées. Le mail envoyé par le responsable RH de la direction de la recherche a apporté de la confusion au sein des unités de recherche et en pleine campagne de recrutement des doctorants contractuels par les écoles doctorales.

Marie-Christophe Boissier souhaite connaître la position de l'école doctorale sur les revues prédatrices.

Olivier Bodini précise qu'il est membre du groupe de travail sur la science ouverte en tant que directeur de l'école doctorale.

Pascale Molinier indique que deux demi-journées science ouverte seront organisées en 2023-2024 (les 14 décembre 2023 et 25 avril 2024 après-midi) dont les sujets seront « Qu'est-ce qu'un auteur ? » et « Rapport entre évaluation et science ouverte ». Elle invite les membres de l'école doctorale à y participer. Par ailleurs, l'université va s'intégrer à Peer community In.

Pour Heiko Rödel, il est essentiel que les étudiants aient accès aux revues pour leurs travaux.

Le conseil est clos à 12h15.